[redacted]

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti

No 56. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 21 JANVIER 1830 Vol. III

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas [illegible] considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois* escalins pour chaque insertion subséquente pour chaque langue, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE

des Natchitoches 2de. classe

de 1830—devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 23 Janvier.

PROSPECTUS:—

1	lot de	$10,000	$10,000
1	" "	4,000	" 4,000
1	" "	,500	" 2,500
1	" "	1,800	" 1,800
1	" "	1,600	" 1,600
1	" "	1,352	" 1,352
6	" "	750	" 4,500
6	" "	550	" 3,3[illegible]
6	" "	350	" 2,100
156	" "	60	" 9,360
780	" "	8	" 6,240
7800	" "	4	" 31,200
8,760	Lots		$77,9[illegible]

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun les numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à........ $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

Nos. 1, 3 et 2	4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à.. 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 ponr cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16;

[redacted]

4me.	27 Fév.
5me.	13 Mars
6me.	27 Mars
7me.	10 Avril
8me.	24 Avril
9me.	15 Mai
10me.	5 Juin

J. B. FAGET.—*Directeur*, rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.

20 Sept

AVIS.—*JOSEPH T. BAUDUC*, annonce à ses amis et au public qu'il a acheté le bateau le FLORIDA et qu'il en est aujourd'hui le seul propriétaire. Le bateau est sous le commandement du capitaine Kemble, le même qui a commandé les bateaux Red River et Natchez.

Le Florida partira Jeudi prochain 3 du courant, et continuera ses voyages pour le Bayou Sarah, et partira les mêmes jours qu'auparavant.

Il saisit en même tems cette occasion pour remercier le public des encouragemens qu'il en a reçu jusqu'à ce jour. 2 déc.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Seconde Classe pour l'année 1830.

Le Tirage aura lieu positivement le Mercredi 27 Janvier à 3 heures du soir.

—PROSPECTUS.

1	Lot de	$5000	est	$5000
1	" "	2000	"	2000
1	" "	1000	"	1000
1	" "	1000	"	1000
1	" "	900	"	900
1	" "	783	"	783
6	" "	300	"	1800
6	" "	200	"	1200
6	" "	100	"	600
138	" "	25	"	3450
138	" "	12	"	1656
690	" "	5	"	3450
6072	" "	3	"	18216

6924 Lots } 17,550 Billets. $40365
10626 Blancs }

Ce plan, formé par la permutation de 27 numéros et le tirage de 4, donne 17,550 billets. Il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 828 avec 2 des numéros sortis, et 6072 avec un seulement. Pour déterminer le sort des 17,550 billets, 27 numéros, depuis 1 jusqu'à 27, seront mis dans le roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. La billet ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de $5000

Celui ayant les 1er. 3e. et 2d, numéros sortis, aura droit à		2000
" 2d. 1er et 3e.	"	1000
" 2d. 3e. et 1er.	"	1000
" 3e. 1er. et 2d.	"	900
" 3e. 2d. et 1er.	"	783
Les six ayant les 2d. 3e. et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun		300
Les 6 ayant les 1er. 2d. et 4e. numéros, chacun		200
6 " 1er. 3e. et 4e.	"	100
138 " 1e. et 2e.	"	25
138 " 3e. et 4e.	"	12
690 ayant 2 des numéros sortis,		5
Tous les autres billets au nombre de 6072, ayant un des numéros sortis,		3

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billets.

Entiers $3—demis et quarts en proportion. Livrets de neuf billets (garantis ne pas tirer moins $12) $27.

On pourra se procurer des billets au Bureau des Administrateurs.

Rue Bienville, N°. 41, près de l'encoignure de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD. } Administrateurs.
L. VIDAL, }

☞ Tous les ordres renfermant du comptant ou des prix de loteries, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant à

16 jan. J. VIGNAUD.

Savon d'Huile Vegetale

Et Renovateur (Renouveleur) Impérial ou RESTORANS GENERAUX POUR ROBES POUR DAMES ET POUR HABILLEMENS POUR MESSIEURS, *Tant en couleur qu'en qualité sans les endommager d'aucune manière.*

L'huile Végétale est justement célébrée en Europe et dans les principales villes des Etats-Unis pour la vertu qu'elle a d'extraire l'huile, ou la graisse, ainsi que la peinture, le goudron etc. les hardes ainsi que toutes qualités de draperies et tapis, en les rendant dans l'état qu'ils etaient auparavant sans en endommager moindrement la qualité ou la couleur.

Elle est aussi d'un grand service aux Marins et Voyageurs puisqu'elle possède la qualité de se combiner avec l'eau douce ou salée, aussi bien que le savon ordinaire se combine avec l'eau de pluie; c'est en même tems un souverain remède pour le scorbut et autres eruptions du visage et de la peau.

Le Renovateur Impérial est célébré pour la vertu extraordinaire qu'il possède d'ôter toutes espèces de taches d'huile, de graisse ou toutes autres souillures, de la Soie, Satins, Mérinos, Crêpe Canton, Bombazett et robes de Dames de toutes les qualités, en leur rendant leur éclat primitif sans endommager la couleur ou la qualité.

L'effet est le même sur n'importe quelle étoffe, et fort souvent il ne faut que quelques minutes pour ôter n'importe quelle tache, sans faire usage de fer chaud, d'aucun liquide ni d'autre chose quelconque. Il est d'une comdosition si innocente qu'on peut le laisser sans crainte, des mois entiers sur les étoffes les plus délicates.

On pourra s'en procurer pendant quelques jours seulement au Western Hotel, rue Tchoupitoulas.

16 jan.—3 J. TRENCH.

Sangsues de France.

REÇUES par le Bolivar du Havre et à vendre par

8 aout. FORESTIER & Co.

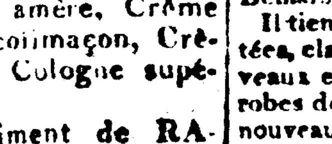

AVIS.—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public, et leurs amis qu'ils viennent de recevoir par le Talma, un assortiment complet de souliers, de 1re. qualité, pour hommes, femmes et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co.
Rue Condé entre Dumaine et Madison

22 déc—

AVIS AU PUBLIC

LE soussigné ayant été légalement nommé curateur des biens de feu John Clay, requiert par le présent tous ceux qui auraient des réclamations contre le dit décédé, de les présenter en due forme; et ceux qui doivent à la dite succession voudront bien, sans délai, solder leur compte au soussigné, au bureau de M. Duncan, rue de Chartres, No. 72.

JOHN WATKINS, Curateur.

Nlle. Orléans, 14 Janvier 1830.

LE soussigné offre à vendre de très bon Vin

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:

Pâtés de lièvres truffés	Crêtes de coq
Do. de cailles, do.	Saucisses truffées
Do. d'alouettes, do.	Cervelat truffés
Do. de bécasses, do.	Do. sans truffes
Do. de perdreaux, do.	Salmis de bécasses
Do. de poularde, do.	Lièvres entiers, truffés
Dindes farcies	Do farcis
Bécasses farcies	Cuisses d'oies
Cailles truffées	[illegible]
Perdrix truffées	Andouilles de [illegible]
Do. sans truffes	Saucissons de Lyon, de
Do. aux choux	Boulogne et Marseille

Fromages, de Gruyère, Pâte-Grasse et Croûte-Rouge,
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et mi-fines,
Plaisir des Dames, Crème de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'anis, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absynthe, de Suisse,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,

Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829.

26 novembre B. TURPIN.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, un assortiment de PARFUMERIES dans les gouts les plus élégants, et de qualité supérieure, qu'ils offrent à bon marché. Parmi ces marchandises se distinguent la Crème d'amande amère, les extraits d'odeurs à la mousseline, à la rose, jasmin, miel d'Angleterre, &c., pommades, huile macassar, antique, de Galathe; savon à la rose, à l'amande &c.—Plus: rasoirs de Rodgers, brosses à tête, à habits, à barbe, à dents; bretelles de coton, et de soie; cols faits, pour [illegible] tirage du Japon, de Martin et Day. Aussi:—un assortiment général de Postiches tels que Tours, Fausse-queues, Perruques Toupets, &c. P. ROMAIN, & Co.

19 déc Rue de Chartres, No. 182.

MAISON A VENDRE,

Rue Royale, à coté de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Cette maison dernièrement bâtie à deux étages est une des plus spacieuses de la ville, elle convient par l'etendue de ses magasins à un negociant qui reçoit beaucoup de marchandises, ou bien pour tenir un hôtel garni. Le propriétaire, Mr. J. F. Girod, voulant prochainement repartir pour France, est dans l'intention de la vendre ou à l'amiable, ou à l'enchère, d'ici au 15 Janvier prochain.

On trouvera Mr. Girod chez Mr. Nicolas Girod, son frere, rue St. Louis; il fera à l'acheteur les conditions les plus favorables. 21 déc

Magasin a l'instar de Paris.

MAGASIN DE FINES PARFUMERIES ET FAUX CHEVEUX,
A L'INTAR DE PARIS
Rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson en face de Mr. Vernier.

LE soussigné en addition aux marchandises qu'il a en magasin, vient de recevoir de Paris par le brick Motion, un grand assortiment de COIFFURES pour bal, de tout genre et de fleurs superfines faites en plumes—Essence de rose 1ère. qualité, Crème d'amande amère, Crème de concombre, Crème de colimaçon, Crème de rose, Opiat, Eau de Cologne supérieure, &c.

Aussi:—Un bel assortiment de RASOIRS de Damas, de Sir Henry de Paris, garnis en nacre et ivoire, plaqués en or et argent (qu'il garantira pour la bonté,) Pierres et Cuirs à rasoirs; petits Couteaux et Canifs à plusieurs lames, de Rodgers; Rasoirs anglais, &c.—Gants de Castor et de peau superfins, pour hommes et pour dames; Poudre pour teindre les cheveux, garantie.

Il continue son état des Coëffeur de Dames, pour les coëffures de haute classe, telles que d'épouse, de bal, soirées, &c.

18 janv. GAULHIAC.

VENTE A L'AMIABLE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France, les articles suivans, qu'ils offrent à vendre à très bon compte, à leur magasin encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Sardines en baril; do. à l'huile;
Do. au beurre; do. trues;
Pâtés—Lièvre, Perdrix, } *Truffés.*
Do. Saumon, Cailles,
Do. Foies gras, anguilles
Do. Jambon, Saumon,
Do. Poulardes,
Do. Galantine, Cervelas
Do. d'oie, civets de lièvre,
Truffes conservées.
Fromage de Gruyère; do. pâte grasse;
Do. Tete de Maure;
Saucissons de Lyon, Marseilles, Boulogne, Arles;

Gelée de Groseille, Raisinet; et, en général, tous les articles d'epicerie.

Aussi:—Fruits conservés, tels que Pêches, Abricots, Fraises, Framboises; Cérises, Prunes, Fruits à l'eau de vie assortis.

Liqueurs assorties, de la Martinique, Bordeaux et Paris;

Crême de Cachou, de Thé, Do. de Coing, &c.

Vins de Champagne; do. Anjou mousseux;

Do. Côte Rotie; do. Chateau Margaux et autres de toutes qualités.

Vinaigre et Moutarde de Maille,

Marasquin, Kirsch-waser; Guignolet; Absynthe Suisse.

Venant de donner beaucoup d'extension à leur établissement, afin d'augmenter leur assortiment, ils osent compter sur l'encouragement du public, et particulièrement sur celui des gourmets. Ils vendront en gros et en détail.

19 nov CLAPIER & MICOUD.

SANGSUES.

LE soussigné a reçu de très belles Sangsues par le brick Comet, venant de Gottenburgh. M. JAMBU.

27 nov

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir:—

5 Doux. Pots confitures de Citrons.
[illegible]
2 do do do d'Ananas.
8 do do do de Dattes.
2 do do do de Gingembre.
2 do do do de Cédres.
1 do pots compote de Gouyave.
Gelée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameys. BERNARD TURPIN.

1r juin. Encoignure des rues Orléans et Royale

Nouvelle pâte pectorale cristalisée (du Dr. Moon de Landerneau.)

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour; elle coute 50 pr. 0-0 de moins que celle de Reignard. Reçue de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du soussigné,

A. PIRONNEAU.

Encoignure des rues de l'Esplanade et Condé, côté du Faubourg, No. 36. 3 nov—3

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.

Rue Royale, No. 284, entre St. Anne et Dumaine.

L. CHOISNE, arrivant de France à l'honneur de prévenir le public qu'il a apporté avec lui un très bel et très grand assortiment de Parfumeries superfines et de la plus grande fraicheur. Il recommande particulièrement aux consommateurs la véritable Crème d'Amande Amère de Demarson, la seule en réputation en Europe; la Crème de Perse de Limaçon, &c. le Mucilage (ou teinture pour les cheveux,) dont il garantit l'efficacité et les prompts résultats. Cette mixtion qui offre l'avantage de teindre en sept nuances différentes, peut être employée par les personnes de tout âge avec la plus grande sécurité; l'Eau de Rose pour les yeux; le Rouge fin et purifié, pour le théatre et la ville; et en général tous les articles sortant de la fabrique de Demarson.

Il tient aussi: Brosses à dents fines et bien montées, claireaux pour la barbe; des peignes nouveaux en corne très fine et en écaille; plusieurs robes de bal, des pellerines et autres objets de nouveauté; un assortiment de gants pour homme et pour femme.

Le susnommé, ayant travaillé chez M. Demarson pendant 10 ans à la fabrication de la parfumerie, s'empresse de faire part aux dames qu'il vient de composer de la *Pate d'Amande* liquide pour blanchir et adoucir la peau. Cette Pâte d'Amande qu'on ne peut importer de France ainsi que beaucoup d'autres articles, qui, comme celui ci sont fort susceptibles de se détériorer, il garantit qu'on les trouvera toujours chez lui fraichement fabriqués.

Par le Motion, CREME DE CONCOMBRE très-fraiche.

CHEZ LE MEME

Le Paraguay Roux,

Brèveté du Roi.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Dominique Yow vs. Pre. [illegible].

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Mardi 2 Février, à midi, à la bourse d'Hewlett, au coin des rues St. Louis et de Chartres.—Un certain *Lot* de Terre, situé au faubourg Ste. Marie, rue du Cirque, entre les rues Girod et Hevia; mesurant 60 pieds de face sur la rue du Cirque, sur 90 de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Chery, h. de c. l., et de l'autre par celle de E. [illegible], h. de c. L. [illegible] saisi à la poursuite de Dominique Yow.

Cette criée étant la seconde et dernière, cette propriété sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle produira, à 1 an de terme et 5 pour cent d'intérêt du jour de la vente; l'acheteur fournira son billet avec hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte intitulé: "Acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des Cours de cet Etat, et autres objets."

20 jan *L. DAUNOY—Marshal.*

VENTE PAR LE MARSHAL.

François Graman, h. d. c. l. vs. Bonar V. Marten,

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Jeudi 4 Février prochain, au café d'[illegible], à midi Un certain lot de TERRE mesurant 60 pieds de largeur sur 90 pieds de profondeur, situé entre les rues Girod et Julie, face à la rue du Cirque, second terrain à partir de la rue Julie, saisi dans l'affaire ci-dessus.

6 janv. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.

Le Maire, les Aldermen, &c. vs. la veuve Seuzeneaux; les mêmes contre la même les mêmes contre la même.

EN vertu de trois ordres de saisie, à moi adressés, par l'hon. C. Maurian, juge président de la Cour de Cité, et l'hon. G. Prévôt, juge conseiller, j'exposerai en vente le Jeudi 28 Janvier 1830, à midi, à la bourse d'Hewlett—UN LOT DE TERRE avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans la rue St. Pierre, entre Bourgogne et Rempart, borné d'un côté par mr. Lone, et de l'autre par mr. G. Marmiche—La dite propriété mesure 45 pieds 4 pouces de face à la rue St. Pierre, et 201 pieds 5 pouces, plus ou moins (mesure française), selon le plan qui sera exposé au moment de la vente. Saisi dans les affaires ci-dessus.

30 déc. L. Daunoy—Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le jeudi 21 Janvier 1830, à midi, à la Bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un lot de terre situé rue des Marais, entre Ursuline et St. Philippe, mesurant trente-quatre pieds de face sur 115 de profondeur; saisi à la poursuite de F. Girod.

22 Dec. L. DAUNOY Marshal.

Vente par le Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Samedi 6 Février prochain, à midi, au café Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une Maison, No. 9, située dans la rue Girod, entre les rues Magasins et Camp, saisie à la poursuite de D. F. Burthe.

7 jan L. DAUNOY, Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. C. Maurian, juge president de la cour de cité; j'exposerai en vente, Mardi 16 Février, à la Bourse de Hewlett, à midi précis, 2 lots de terres situés dans le faubourg Pontchartrain, faisant face à la route du bayou St. Jean, et désignés par les N°. 42, et 43, ayant chacun 60 pieds de face sur 120 de profondeur; les dits lots se joignent ensemble. Saisis dans la poursuite de N. Benoist, L. DAUNOY, Marshal.

16 jan.

Magasin à bon marché.

LE soussigné vient de recevoir de France un assortiment complet des plus belles Verreries, consistant en: Caraffes, Verres de tous genres, Porte-Liqueurs, Compotiers et beaucoup d'autres articles; aussi, quelques caisses de Porcelaines, qu'il peut vendre à très-bas prix. Il a reçu de plus, un assortiment de belles Marchandises sèches de mode et de fantaisie, qu'il donne à très-bon marché.

J. LA SALLE,

15 déc.—15 près du Théâtre St.-Philippe

ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour du premier district judiciaire—Dans la cause de J. B. De Gruy contre ses créanciers*—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du failli J. B. De Gruy, ait lieu en l'étude de M. Théodore Seghers, notaire public, Samedi 9 Janvier prochain, à dix heures du matin, à l'effet de nommer un autre syndic en remplacement de Marigny Dauterive, décédé, et pour prendre en considération la situation des affaires de la masse.

Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, juge de ladite Cour. Jno. L. LEWIS, Greffier.

Fait au greffe, le 8 Décembre 1829. 9d-3,1pe

Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancie